

ANNEXE II

Modèle de panneau destiné à signaler la zone de prévention éloignée.

Min. 0,70 m	Min. 0,57 m
 REGION WALLONNE Zone de prévention d'une(des) prise(s) d'eau souterraine (Activités réglementaires)	
CADRE RESERVE AU(X) TITULAIRE(S) DU(DES) PERMIS D'ENVIRONNEMENT PORTANT SUR LA(LES) PRISE(S) D'EAU (FACULTATIF) 1. Nom(s) du(des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s) 2. Sigle de la (des) société(s) 3. Numéro de référence de(s) la prise(s) d'eau	
EN CAS D'ACCIDENT, PREVENIR : 1. « Nom du (des) titulaire(s) du(des) permis d'environnement portant sur la(les) prise(s) d'eau : n° de téléphone de la personne à contacter » 2. REGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION: 070/23.30.01 3. LA PROTECTION CIVILE: SERVICE 100	